

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Juin 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

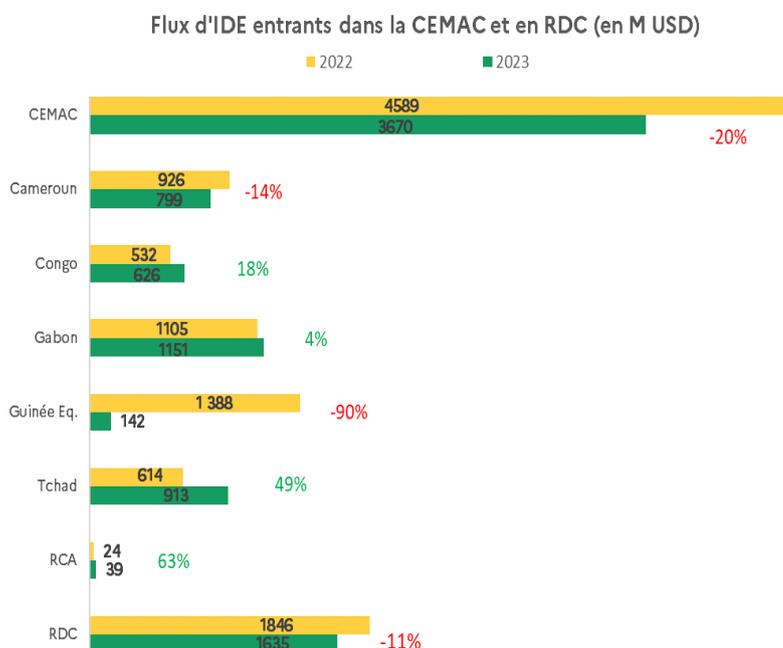
Zoom sur les IDE en zone CEMAC et en RDC en 2023

Selon le dernier [rapport sur les investissements dans le monde](#) publié par la CNUCED, on observe un ralentissement du flux des Investissements Directs Etrangers (IDE) dans le monde en 2023. Ces flux ont atteint 52,6 Mds USD en Afrique en 2023, en baisse de 3 %. Le rapport souligne que ce ralentissement témoigne des « conditions financières plus strictes qui ont réduit les accords de financement de projets internationaux ainsi que les fusions et acquisitions transfrontalières ».

La diminution des flux a été beaucoup plus marquée en zone CEMAC avec des entrées d'IDE estimés à 3,7 Mds USD en 2023, soit un recul de 20 % par rapport 2022, portant le stock total d'IDE en zone CEMAC à 89 Mds USD.

LE CHIFFRE A RETENIR
3,7 Mds USD

D'entrées d'IDE en zone CEMAC en 2023



Par pays, cette baisse du flux des IDE entrants est principalement portée par la Guinée Equatoriale (142 M USD contre 1,4 Md USD) et le Cameroun (799 M USD contre 926 M USD). Ce repli est atténué par l'augmentation des flux d'IDE au Tchad (+300 M USD à 913 M USD), au Congo (+94 M USD à 626 M USD), au Gabon (+46 M USD à 1,2 Md USD) et en République Centrafricaine (+15 M USD à 39 M USD).

En 2023, le Congo a concentré à lui seul 2/5ème de du stock total d'IDE de la zone, avec un stock estimé à 34,6 Mds USD, suivi de la Guinée Equatoriale (19,2 Mds USD), du Gabon

(17,7 Mds USD), du Tchad (9,2 Mds USD), du Cameroun (7,3 Mds USD), et de la République Centrafricaine (754 MUSD).

Hors CEMAC, le flux d'IDE entrant en RDC est resté sur une tendance baissière en 2023, avec un flux estimé à 1,6 Md USD contre 1,8 Md USD un an auparavant. Malgré ce recul, la RDC reste la première destination des IDE en Afrique centrale en 2023, principalement lié aux investissements dans le secteur extractif. Cette nouvelle entrée porte ainsi le stock d'IDE à 32,6 Mds USD.

Régional

La BEAC réinjecte 120 Mds FCFA dans les banques, une première depuis un an

Depuis février 2023, la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC) n'avait pas injecté de [liquidité](#) dans le circuit bancaire dans le cadre du durcissement de sa politique monétaire et de sa lutte contre l'inflation. Pourtant, le 11 juin dernier, la banque centrale a lancé première une opération de ce type pour un montant de 120 Mds FCFA, puis une seconde de 65 Mds FCFA le 18 juin. Selon les résultats révélés par la banque, les établissements de crédit se seraient rués sur cette dernière offre avec une demande représentant près de 450 % de l'enveloppe de la BEAC. Pour l'heure, les autorités monétaires ne sont pas prononcées quant à la fréquence de ces opérations d'assouplissement monétaire.

2ème Session ordinaire du comité de politique monétaire de la BEAC

La [2ème session](#) ordinaire du comité de Politique Monétaire (CPM) de la BEAC s'est tenue le 24 juin 2024 sur le thème de l'évolution récente de la conjoncture économique et des perspectives macroéconomiques internationales et sous-régionales. Après avoir réactivé ses injections de liquidités dans le système bancaire, la BEAC a décidé de maintenir ses principaux taux directeurs : le taux d'intérêt des appels d'offres et le taux de la facilité de prêt marginal ont été maintenus inchangés, respectivement à 5,00 %

et à 6,75 % pour le 3ème trimestre 2024. Pour justifier ce choix, la BEAC a mentionné (i) des réalisations macroéconomiques favorables, (ii) une position extérieure confortable, (ii) une **tendance baissière de l'inflation. Précisément, la BEAC projette un repli de l'inflation à 3,9 % en 2024 (-1,6 pp de révision par rapport au CPM de mars) contre 5,6 % en 2023. La croissance du PIB réel de la CEMAC est attendue à 3,3 % en 2024 (-0,3 pp de révision) après 2,2 % en 2023. Les réserves de changes, devraient s'établir à 7 285 Mds FCFA à fin 2024, correspondant à 4,79 mois d'importations.**

Projet de fusion de la CEEAC, de la CEMAC et de la CEPGL

Un Comité de pilotage pour la rationalisation des Communautés économiques régionales en Afrique Centrale (COFIL/CER-AC) s'est tenu le 3 juin afin d'examiner la possibilité d'une [fusion](#) de la Communauté économique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC), de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), et de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL). L'issue de l'union des trois institutions créerait une entité unique : la Communauté Economique Régionale d'Afrique centrale (CER-AC). Les trois principaux enjeux tiennent à l'harmonisation des politiques économiques, au renforcement de la coopération régionale et à l'optimisation des ressources. Enfin, l'un des principaux obstacles mentionnés par le ministre de Finances camerounais, Louis Paul Motaze, lors de la sixième réunion du conseil des Ministres du COFIL/CER-AC, demeure la coexistence de 6 monnaies différentes dans la région.

Repli du prix des minerais exportés au T1 2024 en zone CEMAC

Un [document](#) publié fin mai par la BEAC révèle que **l'indice des cours des minerais (hors pétrole et gaz)** a régressé de 2,6 % à fin mars 2024, par rapport au trimestre précédent. En cause, la baisse du prix du fer (-4,4 %) et du manganèse (-2,7 %) **dont l'offre sur le marché est** abondante, ainsi que le ralentissement des secteurs de **l'industrie lourde et de la construction en Chine**. A l'inverse, les cours mondiaux de l'or et de l'aluminium ont progressé sur la période, de respectivement 2,4 % et 2,7 % en glissement trimestriel. Le rapport conclut sur une projection à la hausse des prix des métaux en 2025 en raison du conflit au Moyen-Orient et de son impact sur **l'approvisionnement énergétique**.

Cameroun

FMI : Accord au niveau des services pour la 6ème revue FEC/MEDC et la 1ère revue FRD

Le FMI a [annoncé](#) le 3 juin 2024 être parvenu à un accord au niveau des services sur le sixième examen de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC) du Cameroun, ainsi que sur le premier examen de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). En attente de l'approbation par le Conseil d'Administration du FMI, l'accord aboutira au décaissement de 89,7 M DTS (env. 120 M USD). Sur ce montant, 55,2 M DTS (env 74 M USD) seront destinés à soutenir la politique budgétaire du Cameroun et 34,5 M DTS (env 46 M USD) pour un accompagnement dans le cadre du programme FRD. Le FMI salue quelques avancées, notamment l'amélioration du déficit primaire hors pétrole pour atteindre 2,6 % du PIB en 2023 (contre 3,9 % en 2022). Les services du FMI soulignent également que les perspectives restent favorables, et que la croissance économique devrait maintenant atteindre 4 % environ **en 2024**. La **baisse de l'inflation serait**

progressive compte tenu de l'impact de la deuxième augmentation des prix à la pompe au début de 2024, et elle atteindrait 5,5 % d'ici la fin de l'année. De plus, les autorités camerounaises préparent un budget révisé pour 2024 et ont exprimé leur engagement continu à maintenir la stabilité macroéconomique et à réduire davantage le déficit budgétaire primaire non pétrolier à 2 % du PIB en 2024.

20 Mds FCFA pour la construction d'infrastructures dans le cadre du C2D

Deux [conventions](#) de financement relativement au développement du sport et à **l'aménagement urbain au Cameroun ont été signées le 12 juin 2024 entre l'Agence française de développement (AFD) et le gouvernement camerounais**. Dans le détail, la première convention de 6,56 Mds FCFA (soit 10 M EUR) est destinée au projet « Sport Capitales Régionales » (SPORCAP) qui vise à construire et faciliter **l'accès des jeunes à des infrastructures sportives** de proximité (terrains de football, de basketball, de volleyball, multisport, plateau de sport-santé couvert, gymnase, etc.) dans cinq capitales régionales du Cameroun : Bamenda (Nord-Ouest), Bertoua (Est), Garoua (Nord), Bafoussam (Ouest) et Maroua (Extrême-Nord). La seconde convention de financement de 13 Mds FCFA (soit 20 M EUR) permettra **d'aménager** des marchés, de construire une gare routière à Bertoua, de réaliser des travaux de voirie à Bafoussam, et **d'installer de petits équipements d'accès à l'eau** à Garoua en complément de la phase 1 du programme « capitales régionales ».

La BM octroie 50 M USD pour le développement des transports dans la région du Nord-Ouest

La Banque mondiale a approuvé aujourd'hui un [financement](#) additionnel de 50 M USD (30,3 Mds FCFA) de l'Association internationale de développement (IDA) pour soutenir la

construction de routes urbaines dans la région du Nord-Ouest du Cameroun. Cette enveloppe complémentaire **s'inscrit dans le cadre du Projet** de développement du secteur des transports au Cameroun, qui poursuivra son action afin de renforcer la planification des transports, **d'améliorer l'efficacité et la sécurité des transports** sur le tronçon Babadjou-Bamenda du corridor routier Yaoundé-Bamenda, et **d'améliorer la sûreté et la sécurité dans certains aéroports** du pays. Ce financement vise la construction et la supervision des travaux du tronçon routier urbain de Bamenda et le suivi des mécanismes de règlement des conflits et de lutte contre la violence. Il porte à 242 M USD (près de 140 Mds FCFA) le montant total des financements de la Banque mondiale en faveur du Projet de développement du secteur des transports au Cameroun.

Loi sur le transport aérien pour développer les échanges commerciaux avec le Canada

L'Assemblée nationale a adopté le [projet de loi](#) autorisant le président de la République à ratifier l'**Accord sur le transport aérien entre le Cameroun et le Canada**, signé initialement le 1er juin 2022 à Yaoundé. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la convention de Chicago de 1944 sur l'**aviation civile internationale, une plateforme** où les deux nations sont engagées en tant qu'**États parties**. L'accord vise principalement à éliminer les barrières financières, y compris la double imposition. Cet accord vise à réduire les contraintes financières et administratives, créant ainsi un environnement propice à l'**expansion des échanges commerciaux** bilatéraux.

Le pays se dote d'un plan de 305 Mds FCFA pour doper la production laitière

Conduit par le ministère de l'Élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA), le plan de

développement de la [filière laitière](#) d'un montant de 305,7 Mds FCFA vise à augmenter la production du lait de façon significative et à réduire les importations des produits laitiers. Avec une production annuelle estimée à 343,9 milliers de tonnes en 2022, **l'offre nationale reste** déficitaire de 120 000t de lait par an par rapport à la demande, actuellement évaluée à près de 500 000t. Le plan de développement de la filière laitière camerounaise s'articule autour de 6 axes : le programme génétique ; l'**alimentation** et la santé ; la valorisation du lait ; la recherche et le développement et enfin le programme gouvernance. Étale sur une période de 11 ans (2024-2035), ce programme a pour objectif de porter la production nationale en produits laitiers à 1 146 600 tonnes en 2035. Il permettra **d'assurer la souveraineté alimentaire dans le pays**, d'améliorer la santé des populations ainsi que les revenus des acteurs de la filière.

Nouveaux accords de prêt de 52 Mds de FCFA pour l'aménagement de terres agricoles

Deux conventions de financement d'un montant total de 79,11 M EUR (environ 52 Mds FCFA) ont été ratifiées le mardi 4 juin par le Président de la République. Ces fonds sont destinés à l'aménagement de 15 280 hectares de périmètres hydro-agricoles dans les départements du Mbéré, de la Vina et du Faro-et-Déo, situés dans la région de l'Adamaoua. Ces accords, conclus avec la Standard Chartered Bank, se décomposent en deux parties. La première est une convention de [crédit-acheteur](#), d'un montant de 76,23 M EUR (environ 50 Mds FCFA), la seconde est un [crédit commercial](#), de 2,89 M EUR (près de 1,89 Mds FCFA). Ces financements sont essentiels pour la mise en œuvre du projet pilote du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique au Cameroun (PLANUT), particulièrement en son volet aménagement du territoire. Ce projet permettra par ailleurs **d'accroître** la production agricole, mais aussi de créer des emplois, de réduire la dépendance

alimentaire et de favoriser la croissance économique locale.

L'anglais KTH obtient un prêt de 93 Mds FCFA pour la construction d'un terminal au port de Douala

Un [accord](#) de 142 M EUR (93 Mds FCFA) a été conclu entre la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) et le groupe anglais Kharam Trading Holding pour la construction d'un terminal vraquier au port de Douala-Bonabéri. Le chantier prévoit la construction de 42ha de terminaux mixtes vraciers avec un quai de 900m sur la rive droite du Wouri et devrait à terme désengorger le port de Douala. En plus des **financements d'Afreximbank, la société Africa Port Development** va apporter la somme de 60 MEUR (39,3 Mds FCFA) pour le développement de la phase 1 du projet, dont le budget est estimé à 141 Mds FCFA. La réalisation du projet est prévue pour durer 5 ans. KTH exploitera le terminal pendant 25 ans avant de le rétrocéder au PAD.

Arab Contractors obtient le contrat de l'élargissement du tronçon Olembé-Echangeur Obala

Le [projet](#) a été attribué à la société Arab Contractors à la suite d'un appel d'offres restreint lancé au mois de mars 2024 par le ministère des travaux publics. Les travaux évalués à 23 Mds FCFA seront cofinancés par la **Banque de Développement des Etat d'Afrique Centrale (BDEAC) et l'Etat du Cameroun**. Il s'agira pour la société de réaliser le dédoublement en 2x2 voies de la route existante Olembé – échangeur Obala sur une longueur de 22 km environ. Le contrôle technique sera assuré par le **groupement de bureaux d'études camerounais Integc/Sinogeo/GE** pour un montant total de 1,2 Mds FCFA. Ces financements proviennent des reliquats des accords de prêts de la BDEAC pour les projets d'aménagement des routes Batchenga-Ntui-

Yoko-Lena, Ketta-Djoum et Mintom-Lele-Ntam. **L'élargissement de ce tronçon routier permettra principalement de fluidifier la circulation au niveau de la pénétrante Nord de Yaoundé.**

Centrafrique

Le nouveau Code minier, en chantier depuis 2021, adopté par l'Assemblée nationale

Le nouveau [Code minier](#) de la République centrafricaine, en préparation depuis 2021, vient **d'être adopté par l'Assemblée nationale**. Le texte définit les conditions dans lesquelles se feront désormais la reconnaissance, la **prospection, la recherche et l'exploitation industrielle et semi-industrielle** des sites de substances minérales, ainsi que leur possession, détention, stockage, transport, traitement, transformation, commercialisation, exportation **jusqu'aux opérations de réhabilitation des sites miniers en fin d'exploitation**. Le nouveau Code prévoit également la création de la société « Gemmes et minéraux de Centrafrique » (Geminca), qui aura un rôle prépondérant dans les chaînes de valeurs minières du pays avec le **monopole sur les activités d'exportation**. C'est par ce nouvel intermédiaire que devront désormais se faire les transactions : les agents collecteurs, maillon central de la filière, deviendront des employés de la Geminca et les bureaux d'achat seront placés sous sa responsabilité. Les coopératives minières, n'auront plus la liberté d'exporter à leurs conditions, or et diamants.

La situation d'insécurité alimentaire aiguë reste stable mais préoccupante

Selon le dernier [rapport](#) de l'IPC* publié le 13 juin dernier, environ 2,5 millions des personnes en situation de Crise et Urgence (Phase 3 et 4 de l'IPC) sont **en besoin d'assistance alimentaire immédiate**. Parmi les 2,5 millions de personnes

en situation d'insécurité alimentaire aiguë élevée, environ 508 000 personnes sont en situation d'urgence (Phase 4 de l'IPC) et environ 2 millions de personnes sont en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC). Pour les personnes en situation de Crise et Urgence, l'IPC recommande la mise en œuvre d'actions visant à sauver des vies, protéger les moyens d'existence et réduire les déficits de consommation alimentaire.

*Integrated Food Security Phase Classification

Revue FMI - Accord de facilité de crédit élargie

Le 24 juin 2024, le conseil d'administration du FMI a achevé le [deuxième examen](#) au titre de l'accord de facilité de crédit élargie pour la République centrafricaine et a approuvé un décaissement de 25 M USD pour répondre à ses besoins en matière de balance des paiements et pour maintenir les dépenses prioritaires pour les services publics de base. En achevant l'examen, le Conseil d'administration a également approuvé la demande des autorités visant à obtenir une dérogation pour le non-respect du critère de non accumulation d'arriérés externes. De plus, le Conseil d'administration a terminé l'examen des garanties de financement dans le cadre de la FEC. Le rapport projette notamment en 2024 une accélération de la croissance et une inflation élevée de l'ordre de 5 %, tirée par les prix de l'énergie et de l'alimentation.

Congo

La distillerie de la SARIS Congo du groupe Somdiaa devrait être mise en service en 2025

Cette [usine](#) en chantier est située à Nkayi dans le département de la Bouenza. La production devrait démarrer en mai 2025 pour assurer la campagne sucrière de l'année. Ce projet représente un investissement de 15 Mds FCFA du groupe français Somdiaa et de sa filiale au Congo, la Société agricole de raffinage industriel du sucre (SARIS Congo). La distillerie transformera 25 000 tonnes de mélasse en 6

millions de litres d'alcool pour l'industrie par campagne de production, face aux besoins du Congo estimés à 5,5 M de litres.

L'exploitation du gisement de potasse de la Luyuan des Mines Congo annoncé pour 2025

L'achèvement des travaux de construction du gisement de sel de [potasse](#) du permis Mboukoumassi, dans le département du Kouilou, détenu par la société chinoise Luyuan des Mines Congo (LMC) est prévu pour fin 2025. Ce gisement est en chantier depuis juin 2023. Le coût global de cet investissement est estimé à 1,3 Mds USD et la capacité de production annuelle de chlorure de potassium est d'environ 5 M de tonnes. Selon les autorités, la mise en production devrait démarrer en 2025 et la société LMC projette d'atteindre un objectif de production de 2 M de tonnes par an dès 2027. La société LMC est installée au Congo depuis 2008.

La deuxième étape du plan global d'apurement des arriérés de l'État a été lancée

Le ministre de l'Économie et des finances a annoncé, le 24 mai 2024, le lancement de la deuxième étape du plan d'apurement des [arriérés](#) commerciaux et sociaux, inscrit dans un décret du 19 septembre 2023. Pour les créances supérieures à 10 M FCFA, il est prévu que le créancier éligible reçoive, après signature d'une convention avec la Caisse congolaise d'Amortissement (CCA), un acompte de 10 M FCFA. Les créanciers devront choisir le traitement de leur créance parmi les trois options prévues dans le plan d'apurement allant d'une décote de 66 % avec un remboursement en deux annuités à une décote de 25 % pour un remboursement en six annuités. Un guichet est ouvert à cet effet à la CCA jusqu'au 30 juin. Passé ce délai, la CCA déterminera d'office l'option applicable.

Un nouveau mécanisme de financement à l'étude

Pour compenser la réduction des appuis budgétaires des différents partenaires à la fin du programme conclu avec le FMI, la République du Congo se lance dans la conception d'un système d'émission et de vente de [crédits carbone](#). Le ministre des Finances s'est entretenu à ce sujet le 23 mai à Brazzaville avec le cabinet américain Centerview Partners. La structuration d'une opération de « dept-for-nature swap », fondée sur un mécanisme d'émission et de vente de crédits carbone a été évoquée à cette occasion. Cela permettrait un refinancement anticipé de la dette et son rachat à décote.

Perenco Congo prévoit d'augmenter sa production de pétrole de plus de 25%

Le patron du groupe Perenco, Armel Simondin, a présenté le 13 juin au président Denis Sassou N'Gusso, à Brazzaville, une série de [projets innovants](#). L'opérateur franco-britannique ambitionne d'augmenter la production à 100 000 barils/jour, contre actuellement 80 000 barils/j, en renouvelant des champs matures grâce à de nouvelles techniques. Les champs Likouala et Emeraude en fin de vie sont au cœur de la stratégie de l'entreprise.

Le Congo et l'Algérie signent un protocole d'accord dans le secteur des hydrocarbures

Le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua et son homologue algérien, le ministre de l'Énergie et des mines, Mohamed Arkab, ont [signé](#) mardi 21 mai à Brazzaville, un [protocole d'accord](#) dans le secteur pétrolier. Cet accord constitue la nouvelle feuille de route de la coopération bilatérale entre les deux pays. Il prévoit, notamment, l'échange d'expériences dans la filière gaz, principalement le GNL, la coopération dans le domaine de l'aval pétrolier, l'assistance technique de l'Algérie en matière de

pétrochimie et d'utilisation du GNL, la réduction de l'empreinte carbone dans l'industrie des hydrocarbures ainsi que la formation des cadres congolais. Les deux pays s'engagent par ailleurs à soutenir la création d'une banque africaine de l'énergie, en vue de financer les projets régionaux concourant à l'éclosion du continent.

Gabon

Forum économique Gabon – France

La première édition du [forum économique Gabon-France](#), placée sous le thème du « nouveau partenariat économique » s'est déroulée le 29 mai à Paris, en présence du Président gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema. Organisé conjointement par l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANPI), la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) et le MEDEF, ce forum a rassemblé près de 600 chefs d'entreprises venus des deux pays autour de panels, de tables rondes thématiques et de rendez-vous d'affaires. Deux déclarations d'intention ont été signées par le ministre délégué Franck Riester et le ministre de l'Économie et des Participations Mays Mouissi concernant les travaux de réhabilitation de la décharge de Mindoubé, et avec l'AFD pour la poursuite du Plan de Remise à Niveau de la ligne de chemin de fer. Des accords dans des domaines variés ont également été signés par des entreprises françaises : eau, infrastructures routières, ferroviaires.

L'Etat gabonais autorisé à emprunter 140 M EUR auprès de la BIRD

Le [conseil des ministres](#) du 20 juin approuve deux projets de loi autorisant l'Etat à contracter deux prêts pour un total de 140 M EUR auprès de la BIRD. Le premier emprunt d'un montant de 56,2 M EUR est destiné au projet Gabon digital visant à digitaliser l'administration publique. Le second emprunt de 83,1 M EUR financera le

projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest (HISWACA). Le projet Gabon digital doit faciliter l'accès aux services de l'Etat en fournissant notamment un justificatif d'identité juridique aux citoyens gabonais. Le projet HISWACA doit, lui, renforcer les capacités statistiques des pays participants et harmoniser leurs méthodes de collecte et d'analyse des données pour obtenir des statistiques fiables et permettre l'élaboration de politiques publiques efficaces.

Moody's abaisse la note souveraine du Gabon

L'agence américaine a abaissé d'un cran la [note](#) souveraine du pays, passant de Caa1 à Caa2 avec une perspective stable. Cet abaissement reflète une détérioration marquée de la solidité budgétaire du Gabon. Les conclusions de la mission au titre de l'article IV du FMI ont en effet révélé une forte sous-évaluation des dépenses du gouvernement avant le coup d'Etat d'août 2023. La dette publique s'est notamment élevée à 70,3 % du PIB en 2023, soit 14 points de plus que les prévisions de l'agence. Moody's déplore également une politique économique trop expansionniste du gouvernement de la transition, qui sera très difficilement soutenable à moyen terme.

Guinée Équatoriale

Publication des perspectives macroéconomiques 2024-2026

L'institut national de la statistique de Guinée équatoriale (INEGE) a [publié, début juin](#), les perspectives macroéconomiques pour 2024-2026. Le pays devrait connaître une croissance transitoire du PIB de l'ordre de 5,2 % en 2024, et de 5,5 % et 3,9 % pour 2025 et 2026. Ce déclin de la croissance économique tient principalement aux projections de production d'hydrocarbures puisque l'économie équato-guinéenne reste tributaire de ces activités. Selon les données provisoires du ministère des mines et des hydrocarbures, la production quotidienne

devrait chuter de manière soutenue à partir de 2025 (-18,7 %) malgré la légère reprise prévue pour l'année 2024 (9,8 %).

La Guinée équatoriale prévoit de lever 55 Mds FCFA au T3 2024

Pour le compte du 3^{ème} trimestre 2024, le Trésor public équato-guinéen devrait lever 55 Mds FCFA sur le marché des [titres](#) publics de la BEAC. Un premier emprunt de 20 Mds FCFA est prévu en juillet, 15 Mds FCFA en août et 20 Mds FCFA en septembre a déclaré le ministre délégué de la Trésorerie et du Patrimoine, Milagrosa Obono Angue, dans un communiqué de presse. Cette opération a pour objectif d'apprécier l'attrait des investisseurs de la région pour les titres du Trésor de la Guinée équatoriale qui est aujourd'hui le deuxième état le moins actif sur le marché des titres publics de la BEAC.

Tchad

Baisse des prix du carburant 4 mois après leur hausse

Les [prix](#) des produits pétroliers à la pompe ont diminué depuis lundi 17 juin. Plus précisément, le litre de super a baissé de 4,1 % pour s'établir à 700 FCFA (1,06 EUR). Le gasoil, quant à lui, est passé à 800 FCFA (1,22 EUR), marquant une réduction de 3,4 %. Selon le premier ministre tchadien, les fonds issus de cette réduction seront investis dans l'énergie et l'amélioration de l'accès à l'eau potable via la Société Nationale d'Électricité (SNE) et la Société Tchadienne des Eaux (STE). Cependant, la stratégie du gouvernement et les détails sur les investissements annoncés restent à préciser.

RDC

La banque centrale maintient son taux directeur à 25 %

La Banque centrale de la République démocratique du Congo (BCC) a décidé de maintenir son taux directeur à 25 % lors d'une réunion de son [Comité de politique monétaire](#)

(CPM) le 31 mai. Cette décision a été prise dans un contexte où les perspectives économiques du pays pour 2024 restent positives, avec une projection de croissance proche de 5 %, selon le communiqué, qui souligne « la forte croissance de l'économie congolaise en 2023 (8,4 %), soutenue par le dynamisme continu du secteur minier et des activités vigoureuses dans les secteurs non extractifs ». Cependant, l'inflation a été plus élevée que prévu, atteignant 23,8 % en glissement annuel en décembre 2023, en raison à la fois de l'inflation importée et des tensions budgétaires liées à la poursuite des conflits dans la partie orientale du pays qui a conduit à la dépréciation de la monnaie officielle, le franc congolais. Le taux directeur de la BCC est resté inchangé à 25 % depuis le 8 août 2023.

Accord de Coopération entre KazMunayGas et la SNPC dans l'Industrie Pétrolière et Gazière

La société KazMunayGas (KMG) du Kazakhstan et la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) sont convenues d'examiner un [accord](#) de coopération dans l'industrie pétrolière et gazière. Cette décision fait suite aux discussions tenues à Astana le 1er juin entre le président du conseil d'administration de KMG, Askhat Khasenov, et Françoise Joly, la représentante du président congolais pour les affaires internationales, aux côtés du directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga. La SNPC a mis en avant le statut du Congo de troisième acteur africain dans le domaine pétrolier et gazier, après le Nigeria et l'Angola, et a souligné l'**existence** de partenariats avec Total Energies, Chevron et Eni pour attirer des investissements supplémentaires dans les projets énergétiques.

Afreximbank conclut un accord de 100 M USD avec Rawbank

La Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) a [signé](#) une facilité de financement commercial de 100 M USD en faveur de Rawbank, une banque commerciale de premier plan en RDC. A travers cette facilité, Afreximbank compte aider Rawbank à accroître les flux commerciaux à destination et en

provenance de la RDC. Cette facilité, la plus importante jamais accordée par Afreximbank à une banque commerciale en RDC, devrait également contribuer à réduire la pression sur la balance des paiements du pays en utilisant **l'instrument de financement du commerce** offert par le programme de financement commercial dénommé Afreximbank Trade Finance Facility (AFTRAF).

Démarrage des travaux de construction de la rocade de Kinshasa

Le président Felix Tshisekedi a procédé, le 22 juin, au [lancement](#) d'un projet de route urbaine de contournement de Kinshasa. Il s'agit d'une jonction de 63 km entre les zones Sud-est et Sud-ouest de la capitale congolaise, destinée à désengorger le réseau routier au centre-ville. Le **tronçon s'étendra de la cité de Mbudi à la route de la caravane pour déboucher sur la Route Nationale N°1 par Badara, près de l'aéroport international de N'djili. Les travaux devraient durer 3 ans, pour un coût de 300 M USD. Une seconde phase prévoit la construction d'une autre rocade pour former une boucle complète autour de la ville. Le projet s'inscrit dans le cadre du 5ème avenant de la convention « mines contre infrastructures » conclue en 2008 avec la Chine.**

Sao Tomé-et-Principe

Les services du FMI quittent Sao Tomé-et-Principe sans avoir trouvé d'accord

Une [équipe](#) du FMI dirigée par Slavi Slavov, chef de mission pour Sao Tomé-et-Principe, s'est rendue à Sao Tomé du 23 mai au 5 juin 2024, pour discuter avec les autorités du soutien du FMI à ses politiques et à ses plans de réforme. Si la mission a salué les efforts du gouvernement santoméen, elle a cependant rappelé ses

difficultés notamment concernant les besoins élevés d'importation de carburant et les réserves internationales quasi-épuisées. Le fonds a émis un certain nombre de conditions à la conclusion d'un nouvel accord de facilité élargie de crédit pour le pays. Le Premier ministre et chef du gouvernement santoméen, Patrice Trovoada, a cependant estimé que ces mesures de correction n'étaient pas adéquates. Il évoque notamment la hausse des prix du carburant de 30 % et des tarifs de l'électricité de 20 %, insoutenable pour la population selon lui.

Le recensement agricole à Sao Tomé financé par la FAO et l'UE

Sur un total de 900 000 EUR nécessaires au [Recensement Général de l'Agriculture](#) (RGA), la FAO contribuera à hauteur de 165 000 EUR et l'UE de 735 000 EUR. Le recensement est nécessaire pour renforcer les capacités statistiques du pays en appui à la planification et au suivi des politiques agricoles. La mise en œuvre du recensement agricole de 1990 n'a pas réussi à créer une dynamique permettant de mettre en place un système statistique pérenne de suivi agricole. La mise en œuvre du RGA, 34 ans après le premier recensement, correspond à un besoin réel et urgent de pallier l'absence de statistiques agricoles dans le pays.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Yaoundé
Rédacteurs : Service économique régional de Yaoundé
Services économiques de Libreville, de Brazzaville et de Kinshasa, et correspondants

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner